



TOUT SAVOIR SUR LE LABEL BONUSRÉPAR CYCLE

Ce label a été créé par les acteurs de la filière Sport et Loisirs dans le cadre de la loi AGECL (loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire).

Il rassemble les réparateurs engagés dans une dynamique d'économie circulaire et incite le consommateur à prolonger la durée de vie de son équipement hors garantie, par la réparation et via un bonus financier.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1 JE VEUX ÊTRE LABELLISÉ

À VÉRIFIER AVANT TOUT

Mon fournisseur me facture :

- Depuis l'étranger, je dois adhérer à Ecologic
- Depuis la France, je vérifie son IDU (numéro de référence pour les producteurs, metteurs sur le marché)

Je crée mon compte sur la plateforme : demande-label-bonusrepar.fr

- Je remplis le formulaire et joins les documents demandés
- Je règle les frais de dossier (140 € HT pour 3 ans, soit moins de 50 € HT par an)
- Je reçois la décision de labellisation sous 5 jours ouvrés.

MONTANT DES BONUS CYCLE

15 € de bonus
dès 65 € TTC de réparation

30 € de bonus
dès 120 € TTC de réparation

LES ATOUTS DU LABEL

BON pour le réparateur

► Mon savoir-faire est reconnu,
je profite d'une meilleure visibilité

BON pour le consommateur

► J'encourage son geste de réparation

BON pour la planète

► Un réel engagement environnemental

LES CLIENTS BÉNÉFICIENT DU SOUTIEN POUR LEUR RÉPARATION*

- Vélo Ville
- Vélo Route
- Vélo Tout Chemin (VTC)
- Vélo pliant
- Vélo Tout Terrain (VTT)
- Vélo BMX
- Tandem
- Monoroue
- Vélo à assistance électrique
- Vélo cargo
- Longtail

* Est exclu du soutien, le remplacement des batteries

2 JE FAIS BÉNÉFICIER MON CLIENT DU BONUS

- Le consommateur pré-remplit une demande de bonus en ligne (je peux aussi la saisir moi-même), je vérifie l'éligibilité de la réparation
- Je répare l'équipement
- Je facture mon client en déduisant le bonus de la facture*
- Je demande le remboursement du bonus sur la plateforme : asl.reparateur-bonusrepar.fr
- Je suis remboursé sous 15 jours

JE DEMANDE MON REMBOURSEMENT EN 3 MINUTES

* Pour les enseignes, possibilité d'API et d'inscription centralisée



FLASHEZ POUR
EN SAVOIR PLUS

